

Réunion du comité directeur

de l'association sportive culturelle et d'entraide de 33 Cerema

Tenue le 2 juin 2026

Siège social : St Médard-en-Jalles

Mail : asce33@cerema.fr

Présents (9)	Excusés (2)
Aurélien Andrieu Marie-Anne Montaufray Germain Daleau Leïla Rey Stacy Alogna Dominique Dupuis Sabah Diboune Stéphane Dubroca Romain Rochas	Eddy Handtschoewercker Lucas Rivoirard

ORDRE DU JOUR

- Bilan des votes de l'AG
- Attribution des postes des membres du comité directeur
- Points divers

Bilan des votes AG

À la suite de l'assemblée générale du 2 juin 2026, les membres nouvellement élus ont rejoint officiellement le comité directeur. Parmi eux, plusieurs renouvellements de mandats mais aussi deux nouveaux arrivants : Stéphane Dubroca et Romain Rochas.

Seuls 4 des 7 candidats peuvent être élus pour un mandat de 3 ans, les 3 autres le seront pour un mandat de 1 an. Avec 79 votes « pour » sur 79 votants, Stéphane Dubroca, Romain Rochas et Lucas Rivoirard sont directement élus pour 3 ans. Aurélien Andrieu, Sabah Diboune, Dominique Dupuis et Leïla Rey ont eu 78 votes « pour » sur les 79 votants. En raison de ce cas d'égalité, le comité directeur a procédé à un vote pour déterminer le candidat qui effectuera un mandat de 3 ans (conformément à l'article 10 des statuts de l'association).

Ainsi, Stéphane Dubroca, Aurélien Andrieu, Romain Rochas et Lucas Rivoirard sont élus pour un mandat de 3 ans, et Sabah Diboune, Dominique Dupuis et Leïla Rey sont élus pour un mandat de 1 an.

Un vote a ensuite été effectué pour définir les postes de l'ensemble des élus. Le comité directeur actuel est dorénavant composé de la manière suivante :

Attribution des postes

Membres du bureau

- **Présidente** : Stacy ALOGNA
- **Vice-présidente** : Marie-Anne MONTAUFRAY
- **Référent Caudéran** : Stéphane DUBROCA
- **Trésorier** : Aurélien ANDRIEU
- **Trésorier adjoint** : Germain DALEAU
- **Secrétaire générale** : Leïla REY
- **Secrétaire adjointe** : Claire BAZERQUE

Commission sport

- **Vice-président Sport** : Eddy HANDTSCHOEWERCKER
- **Adjoints** : Marie-Anne MONTAUFRAY, Sabah DIBOUNE, Stéphane DUBROCA & Romain ROCHAS

Commission Culture & Loisirs

- **Vice-président culture** : Dominique DUPUIS
- **Adjoints** : Romain ROCHAS, Claire BAZERQUE & Sabah DIBOUNE

Commission Entraide & matériel

- **Vice-président entraide** : Lucas RIVOIRARD
- **Adjoints** : Leïla REY, Dominique DUPUIS & Aurélien ANDRIEU

Commission arbre de Noël

- **Respo** : Sabah DIBOUNE
- **Adjoints** : Germain DALEAU, Stéphane DUBROCA & Aurélien ANDRIEU

Mobil home

- **Respo** : Eddy HANDTSCHOEWERCKER

En complément des rôles des élus, Valérie Laas a été recrutée en octobre 2025 en tant que permanente de l'association. Elle est présente à Caupian le lundi (9h-12h / 14h-16h) et les jeudi et vendredi matin (9h-12h).

Points divers

Durant l'AG, quelques participants ont évoqué les tirages au sort parfois utilisés pour déterminer les participants à certaines activités très demandées, et ont demandé s'il ne serait pas préférable d'appliquer un système de « premier arrivé, premier servi ». Le comité directeur a décidé de mettre en place des tirages au sort car cette solution lui paraît plus équitable. En effet, elle ne dépend ni de la disponibilité des adhérents au moment de la réception des mails, ni de leur connaissance en amont de l'activité qui va être proposée (ce qui avantagerait notamment les membres du comité directeur). En ce qui concerne les activités qui sont reconduites dans le temps, les personnes n'ayant pas été retenues lors d'un précédent tirage au sort seront automatiquement prioritaires pour la session suivante, si elles souhaitent toujours y participer.

Le comité directeur rappelle également que la plupart des activités font l'objet d'un financement de la part de l'ASCE (allant de 50% à 75% du coût réel pour les activités ponctuelles), ce qui implique que d'éventuels désistements de dernière minute coûtent le prix total à l'association. Dorénavant, en cas de désistement tardif et non-justifié, l'ASCE demandera à l'adhérent de payer également la part subventionnée.